

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01408 Numéro SIREN : 418 782 025 Nom ou dénomination : 5ASEC R I F

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 76950

5àSec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320 ,58 Euros
Siège social : 8 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES ANNUELS

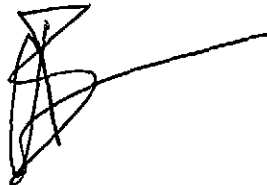
BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, overlapping loop followed by a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	4 558	4 162	396	874
Concessions, brevets et droits similaires	483 317	494 517	(11 200)	(7 713)
Fonds commercial	33 422 856	11 217 536	22 205 321	23 446 300
Autres immobilisations incorporelles	420 457	216 900	203 557	203 557
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	350 110	236 935	113 175	135 348
Installations tech., matériels et outillages industriels	5 440 735	4 834 093	606 642	689 798
Autres immobilisations corporelles	11 525 272	10 592 456	932 816	873 822
Immobilisations en cours	103 766		103 766	253 205
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	2 993 503		2 993 503	2 993 503
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	(402)		(402)	(402)
Prêts				
Autres immobilisations financières	992 713	57 488	935 225	768 906
TOTAL (I)	55 736 886	27 654 086	28 082 801	29 357 199
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	305 916		305 916	297 635
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	677 746	41 085	636 661	1 327 608
Autres	1 455 730		1 455 730	1 535 420
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres	6 932		6 932	6 932
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 021 604		1 021 604	2 319 592
<i>Charges constatées d'avance</i>	726 427		726 427	642 552
TOTAL (II)	4 194 354	41 085	4 153 269	6 129 738
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I+V)	59 931 241	27 695 171	32 236 070	35 486 937

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :20895320.58	20 895 321	22 702 832
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 666
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	434 260	434 260
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		144 333
Report à nouveau	(916)	(15 089 144)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(6 302 480)	(1 257 057)
Subventions d'investissement	135 000	
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 161 184	6 939 889
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	6 242	
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)	6 242	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	433 040	175 094
Provisions pour charges	(2 324)	
TOTAL (II)	430 716	175 094
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 964 071	4 929 877
Emprunts et dettes financières diverses	671	16 079 544
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	472 489	417 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 505 693	4 469 177
Dettes fiscales et sociales	3 141 779	2 459 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	553 227	16 039
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	16 637 929	28 971 954
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	32 236 070	35 486 937

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	700		700	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 035 345		16 035 345	24 694 734
Chiffre d'affaires Net	16 036 045		16 036 045	24 694 734
Production stockée				25 000
Production immobilisée				194 603
Subventions d'exploitation reçues			32 121	264 557
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			50 049	20 657
Autres produits			9 316	
TOTAL (I)			16 127 531	25 199 551
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 539	8 547
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 015 151	1 345 647
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(8 281)	19 945
Autres achats et charges externes *			11 275 701	11 766 245
Impôts, taxes et versements assimilés			713 831	696 421
Salaires et traitements			6 050 954	8 448 367
Charges sociales			1 492 989	2 134 523
Dotations aux amortissements sur immobilisations			618 756	659 065
Dotations aux provisions sur immobilisations				540 354
Dotations aux provisions sur actif circulant			35 895	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			162 234	210 347
TOTAL (II)			21 359 769	25 829 460
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			492 299	620 551
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(5 232 238)	(629 909)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			31	27
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			31	27
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			895 172	957 926
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			895 172	957 926
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(895 140)	(957 899)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			(6 127 378)	(1 587 808)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	An 31/12/2020	An 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 388	
Sur opérations en capital	3 325 929	312 464
Reprises sur provisions et transferts de charges	60 565	872 134
TOTAL (VII)	3 388 881	1 184 598
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 998 251	303 348
Sur opérations en capital	6 242	369 636
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 559 490	200 094
TOTAL (VIII)	3 563 983	873 079
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(175 102)	311 519
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		(19 231)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	19 516 444	26 384 175
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	25 818 924	27 641 233
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(6 302 480)	(1 257 057)

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 32236069.96 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -6302480.38 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « 5 à sec RIF » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation suite à l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société, tel que décrit en note ci-après Faits caractéristiques.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées comme suit :

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de la valeur des fonds de commerce, ainsi que de malis techniques précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2021-2024 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	31/12/20	31/12/19
CAPEX	3% du CA	3% du CA
Frais de structure	3% du CA	3% du CA
Taux d'actualisation	11,82%	9,70%
Croissance à l'infini	1,6%	1%
Fiscalité	25,8 % sur la Valeur terminale	25% sur la Valeur terminale

Une revue avec la Direction Générale France a permis d’inventorier les sites en difficulté (ex : arrivée d’un concurrent, zone commerciale sinistrée, travaux.) et ceux pour lesquels un plan d’action a été initié (ex : lancement d’un projet love cost). Par ailleurs, la Direction considère que, pour les actifs récemment acquis, une période de deux ans est nécessaire pour mesurer les effets positifs de leur intégration au réseau (mise en œuvre de la politique marketing, politique prix, plan de rénovation éventuellement). Dans les deux cas (mise en œuvre d’un nouveau projet ou acquisition récente), et dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d’usage, le Groupe procèdera à la mise sous observation du site pendant une période ne pouvant excéder deux ans.

A la suite du test de dépréciation, neuf magasins ont fait l’objet d’une dépréciation pour un montant global de 1 241 k€.

L’analyse de sensibilité est la suivante :

Montant en milliers d’euros :

		Taux d'actualisation						
		10,32%	10,82%	11,32%	11,82%	12,32%	12,82%	13,32%
Taux de croissance	1,50%	(958,1)	(1 064,5)	(1 163,4)	(1 252,7)	(1 333,6)	(1 407,4)	(1 474,9)
	1,55%	(953,7)	(1 057,4)	(1 157,1)	(1 247,1)	(1 328,6)	(1 402,9)	(1 470,9)
	1,60%	(950,0)	(1 050,2)	(1 150,8)	(1 241,4)	(1 323,6)	(1 398,4)	(1 466,8)
	1,65%	(946,3)	(1 042,9)	(1 144,3)	(1 235,8)	(1 318,6)	(1 393,9)	(1 462,8)
	1,70%	(942,5)	(1 035,6)	(1 137,9)	(1 230,0)	(1 313,4)	(1 389,3)	(1 458,7)

Par ailleurs, à la suite de la fermeture de 3 magasins (Paris Cler, François Mitterrand et Arconnay), la société a procédé à la reprise exceptionnelle des dépréciations associées pour un montant global de 1 148 K€, dépréciations qui portaient la valeur nette comptable de ces actifs à zéro. A l’issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 33 422 K€, la dépréciation globale est de 11 218 K€.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l’ensemble des critères prévus à l’article 311-3.2 du PCG. Ces derniers sont immobilisés au cout de production et amortis selon la durée de vie estimée du projet, sur un délai maximum de 5 années. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de caisse P2WEB. Il s’agit des heures d’études et de mises au point effectués par les équipes "ABO". Ces frais de recherche et de développement s’intègrent plus largement dans le projet de développement de l’ERP " NAVISION " au niveau du Groupe.

Les autres durées d’amortissement retenues sont les suivantes :

▪ Logiciels informatiques	de 2 à 7 ans
▪ Agencement des constructions	10 ans
▪ Matériel et outillage	de 2 à 10 ans
▪ Agencements, aménagements et installations	10 ans
▪ Matériel de transport	3 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
▪ Mobilier	de 7 à 8 ans

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d’achat ainsi que par les frais accessoires d’acquisition.

FINANCIERE JASMIN

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.
Les dépôts de garantie versés à nos bailleurs ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle de 49.347 Euros correspondant au solde non justifié de ce poste.

III. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO).
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, ainsi que les frais accessoires.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.
Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

IV. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

V. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

VI. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.
Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Les provisions pour risques inscrites au bilan fin 2019, soit un montant de 430 K€ ont pour vocation de couvrir des contentieux sociaux. L'évaluation du risque encouru correspond à une appréciation de notre conseil sur ces différents contentieux engagés à cette date.

▪ Contrôles fiscaux :

La société 5 à SEC RIF a fait l'objet d'un contrôle de vérification de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au cours de l'année 2013. Ce contrôle de vérification a donné lieu à redressement pour un montant global de 292 K€, hors pénalités, régulièrement inscrit dans les comptes.

Ce contrôle de vérification donne actuellement lieu à contestation devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale sur deux points représentant 84 % des sommes réclamées. A fin 2020, la dette initialement provisionnée pour un montant de 292 K€ à fin 2013, s'établit à 178 K€.

VII. Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises :

Un produit à recevoir relatif à l'application du Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises a été comptabilisé pour un montant global de 456 K€ au 31 décembre 2018. Celui-ci a fait l'objet d'une mobilisation au cours de l'exercice 2019.

Comme pour les exercices précédents, le CICE a été principalement dédié au renouvellement de l'outil de production en lien avec les changements réglementaires de la profession du pressing et blanchisserie.

VIII. Crédit d'Impôt Recherche :

Aucun crédit d'impôt n'a été constaté au cours de l'exercice 2020.

La créance inscrite à l'actif du bilan associée au Crédit d'Impôt Recherche s'établit à un montant global de 11 K€. Elle n'a pas fait l'objet de mobilisation.

IX. ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 0.50 % (vs 0,75% en 2019), ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires iso vs 2019
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2014-2016 par sexe)

X. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Faits caractéristiques de l'exercice

▪ Activité

5àSec RIF, détenue à 100% et présidée par 5àSec Group, exploite une activité de holding et de blanchisserie-teinturerie, en France, à destination d'une clientèle « BtoC » (particuliers) et « BtoB » (professionnels). 5àSec RIF détient en direct les 101 magasins exerçant une activité de blanchisserie-teinturerie, au travers des 5 enseignes suivantes :

- 5àSec
- Bel & Blanc
- Le Tigre
- Henault Morel
- Baechler

Les magasins sont répartis principalement en région Parisienne, dans l'ouest de la France, en Alsace et en Lorraine et dans les environs de Marseille.

La société, qui emploie 467 salariés (ETP au 31 décembre 2020), a réalisé, au cours de l'exercice précédent, un chiffre d'affaires de 24 694 K€ pour un excédent brut d'exploitation de +495 K€ et, au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires 16 036 K€ pour un excédent brut d'exploitation de (4 475) K€.

Depuis 2017, la société a vu son chiffre d'affaires baisser en moyenne de 2% par an, lequel atteint 24,6 M€ en 2019, contre 25,6 M€ en 2017. Ce recul d'activité était principalement expliqué par les mouvements sociaux (« Gilets Jaunes » et grèves) qui ont pénalisé l'activité.

Son plan de redressement, sous la houlette du nouveau management, commençait à porter ses fruits, juste avant d'être stoppé net par la crise du Covid-19.

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à L'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

- **Plan de redressement opérationnel**

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ Réduction du passif

Le plan de redressement de 5àsec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élève, à ce jour, à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau de la Société

Le plan présenté par la direction au Tribunal de Commerce de Paris est le suivant :

- Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées estimées à 268 K€ ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, puis le solde sera honoré sur 12 mois.

- Dettes fournisseurs

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement à l'adoption du plan par jugement devenu définitif, conformément à la Loi.

Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dès l'adoption du plan par jugement devenu définitif, le solde étant abandonné.

Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dès l'adoption du plan par jugement devenu définitif, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale.

- Dettes fiscales et sociales

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles à l'adoption du plan par jugement devenu définitif, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, comme ci-dessous).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

- Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dès l'adoption du plan par jugement devenu définitif, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

- Apport de new money

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (sous réserve de l'adoption du plan)

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

■ Simplification juridique de l'organigramme

Il a été envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part- Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro.

Les fusions des sociétés Confluence Pressing, Press 38, Sainte Foy Pressing, Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro ont été réalisées en date du 31 décembre 2020. La fusion de la société Part Dieu est intervenue le 22 juin 2021.

La société a présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, le plan de redressement par continuation a été adopté le 15 décembre 2020.

■ Recapitalisation de la société 5asec RIF

Dans le cadre des engagements du plan de redressement de la Société 5asec Rif, 5asec Group, associé unique, a procédé en date du 20 novembre 2020, constaté en date du 23 décembre suite à l'adoption du plan à :

- l'incorporation au capital de la Société d'une créance de compte courant de 14 388 774,98 euros, par élévation de la valeur nominale de 16 euros des 1 418 92 actions existantes,
- l'imputation sur le compte « report à nouveau » des montants inscrits (i) au compte « prime d'émission » soit 4.665,67 euros, et (ii) au compte « réserves disponibles » soit 144.333,16 euros, ces deux comptes étant ainsi ramenés à 0 euro, le compte « report à nouveau » étant ramené de -16.346.201,45 euros à -16.197.202,62 euros ;
- la réalisation définitive de la réduction du capital social d'un montant de 16.196.286,40 euros par imputation du « report à nouveau » débiteur à due concurrence, par voie de diminution de la valeur nominale des 1.418.927 actions existantes composant le capital social d'environ 26,1046 euros chacune à la fraction du capital ramené à une action, soit environ 14,7261 euros, le compte « report à nouveau » est alors ramené de -16.197.202,62 euros à -916,22 euros.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

- Exécution du plan de redressement par continuation :

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation,

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement le 23 février 2021.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date.

- Opérations de restructuration juridique :

Le 31 décembre 2020, Newpresspro, par voie de fusion, a absorbé les sociétés, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing puis, dans un second temps, SàSec RIF a absorbé, par voie de fusion, les sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro. La fusion de la société Part Dieu est intervenue le 22 juin 2021.

- Acquisitions et cessions :

En date du 15 février 2021, la Société a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 13 avril 2021, la société a procédé à la cession d'un droit au bail sis à Neuilly (provenance de la société absorbée GSBC) puis, en date du 18 juin 2021, la société a procédé à la cession d'un fonds de commerce, sis à Meylan (provenance de la société absorbée Press38).

- Financement :

En mai 2021, la Société a sollicité une demande de prêt relais en attendant de recevoir les aides prévues dans le cadre du COVID. Le 1^{er} juin 2021, la société a ainsi perçu un prêt 1 500 k€ auprès du CODEFI.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	4 558		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 471 346		
TOTAL	35 475 904		
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	21 343		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	328 767		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	5 274 065		166 670
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	10 290 350		387 322
Mat. de transport	187 814		
Mat. de bureau et info., mobilier	647 928		11 859
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	253 205		
Avances et acomptes			
TOTAL	17 003 471		565 851
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 993 503		
Autres titres immobilisés	(402)		
Prêts et autres immobilisations financières	826 394		166 320
TOTAL	3 819 495		166 320
TOTAL GENERAL	56 298 871		732 171

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			4 558	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 144 716	34 326 630	
TOTAL		1 144 716	34 331 188	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			21 343	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			328 767	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			5 440 735	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			10 677 672	
Mat. de transport			187 814	
Mat. de bureau et info., mobilier			659 786	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		149 439	103 766	
Avances et acomptes				
TOTAL		149 439	17 419 883	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2 993 503	
Autres titres immobilisés			(402)	
Prêts et autres immobilisations financières			992 713	
TOTAL			3 985 815	
TOTAL GENERAL		1 294 156	55 736 886	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	3 684	478		4 162
Autres postes d'immo. incorp.	705 324	6 092		711 416
TOTAL	709 008	6 570	(1)	715 578
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	193 419	22 173		215 592
Constructions sur sol d'autrui	21 343			21 343
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	4 584 266	249 826		4 834 093
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	9 453 893	312 889		9 766 782
Matériel de transport	181 693	5 832		187 525
Mat. de bureau et informatique, mobilier	616 683	21 465		638 149
Emballages récup. et divers				
TOTAL	15 051 298	612 185		15 663 484
TOTAL GENERAL	15 760 306	618 755		16 379 062

Cadre B							
Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges	175 094	318 040	60 094	433 040
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	175 094	318 040	60 094	433 040

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	11 123 879	1 241 449	1 147 792	11 217 536
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières	57 488			57 488

Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	5 191	35 894		41 085
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	11 186 557	1 277 343	1 147 792	11 316 109
TOTAL GENERAL	11 361 651	1 595 383	1 207 886	11 746 825
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		35 895		
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		1 559 488	1 207 886	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	992 713		992 713
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Personnel et comptes rattachés	97 449	97 449	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	287 203	287 203	
Impôts sur les bénéfices	10 735	10 735	
Taxe sur la valeur ajoutée	874 242	874 242	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	101 958	101 958	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	84 143	84 143	
Charges constatées d'avance	726 427	726 427	
TOTAL	3 852 617	2 859 903	992 713
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 828	1 828		
- à plus d'1 an à l'origine	4 962 243	4 962 243		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	671	671		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 505 693	6 417 878	54 390	1 033 425
Personnel et comptes rattachés	864 509	864 509		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 417 067	1 259 809	7 863	149 395
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	460 315	154 254	15 303	290 758
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	399 888	399 888		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	553 227	553 227		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 165 440	14 614 307	77 556	1 473 578
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 173	5 173
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 925 622	1 306 379
Dettes fiscales et sociales	1 381 783	1 385 646
TOTAL	3 312 578	2 697 198

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
51810000 Intérêts courus à payer	5 173	5 173
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	1 925 622	1 306 379
42810000 PROV 35 HEURES	62 865	57 591
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	648 512	698 983
42862000 PROV SUR PRIMES	93 900	174 264
42865000 prov ind CDD	9 435	9 435
43810000 PROVISION CHGES MODULATION	23 498	
43820000 Charges sociales sur congés à payer	199 058	211 379
43830000 CH SOC / primes	42 130	
43860500 ORGANISME SOCIAUX A PAYER	230 641	178 191
43861000 CH SOC / 35 HEURES		12 217
43862000 ch / prov ind CDD	2 642	2 642
43864000 C.I.L	27 310	38 883
43865000 TAXE APPRENTISSAGE	39 761	
44860000 Etat Charges à payer	2 031	2 063
TOTAL	3 312 578	2 697 198

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés		29 572
Autres créances	(26 397)	430 448
TOTAL	(26 397)	460 019

Détail des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
41800000 Clients Produits non encore facturés		1 259
41820000 Fae groupe		28 312
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	-26 397	430 448
TOTAL	(26 397)	460 019

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	726 427	642 552
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	726 427	642 552

Fonds commercial

	31/12/2019					31/12/2020		
	Achetés	Reçus en apport	TOTAL	Mise au rebut	Dotation	Achetés	Reçus en apport	TOTAL
Désignation								
Fonds de commerce	7 760 383	22 320	7 782 703	-138 000		7 622 383	22 320	7 644 703
Droit au bail	1 284 589		1 284 589			1 284 589		1 284 589
Droit d'entrée	150 762		150 762			150 762		150 762
Mali technique	0	25 352 125	25 352 125	-1 009 322		0	24 342 803	24 342 803
Valeur brute	9 195 734	25 374 445	34 570 179	-1 147 322		9 195 734	24 365 123	33 422 856
Dépréciation			-11 123 879	+1 147 321	-1 241 449			-11 217 535
Valeur nette comptable			23 446 300		-1 241 449			22 205 321

Les principales variations de la période concernent :

- La dépréciation constatée au titre des tests de valeur cf. Règles et méthodes comptables. I. Immobilisations corporelles et incorporelles.
- Suite de la fermeture de 3 magasins (Paris Cler, François Mitterrand et Arconnay), la société a procédé à sortie des malis techniques et des dépréciations associées.

A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 33 422 K€, la dépréciation globale est de 11 218 K€.

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 418 927	16	22 702 832
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 418 927	14,73	20 895 321

Dans le cadre des engagements du plan de redressement de la Société 5asec Rif, 5asec Group, associé unique, a procédé en date du 20 novembre 2020 à une conversion intégrale en capital de sa créance en compte courant (14 388 k€), suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Recapitalisation	Fin exercice
Capital Social	22 702 832		-1 807 511	20 895 321
Prime d'émission, de fusion, d'apport	4 666		-4 666	0
Réserve légale	434 260		0	434 260
Autres réserves	144 333		144 333	0
Report A nouveau	-15 089 144	-1 257 057	17 602 342	-916
Résultat 2019	-1 257 057	1 257 057	-1 257 057	
Résultat 2020				-6 302 480
TOTAL	6 939 889		14 388 775	15 026 184

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	700
Ventes de produits finis	
Prestations de services	16 035 345
TOTAL	16 036 345

Répartition par marché géographique	Montant
France	16 036 045
Etranger	0
TOTAL	16 036 045

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-6 127 378	
Résultat exceptionnel (et participation)	-175 102	
Résultat comptable	-6 302 480	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
Provisions réglementées :	0
Autres :	0
TOTAL	0
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Contribution C3S	18 655
Effort construction	27 228
TOTAL	45 883
Amortissements réputés différés	
Déficit reportable en fin d'exercice	18 043 885

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

Entreprises liées et participations	
Titres de participation	2 796 516
Clients et comptes rattachés	470 030
Comptes courants - actif - courant	101 958
TOTAL ACTIF	3 368 504
Dettes fournisseurs	241 360
Factures non parvenues	1 225 955
TOTAL PASSIF	1 467 315
Coût des licences	-55 572
Personnel intérimaire	-1 268 305
Publicités	-133 791
Transports	-366
Company Cars	-2 799
Déplacements, missions	-6 992
Autres charges externes	-1 066 232
Intérêts payés sur C/C	-767 496
Autres intérêts	-23 240
Autres charges exceptionnelles	-1 476 571
B2B revenues	453 755
Autres produits	119 526
Intérêts reçus sur C/C	31
Autres produits exceptionnels	3 325 927
TOTAL RESULTAT	-902 125

La société 5 à Sec RIF réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5 à Sec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale France, à savoir l'entité 5 à Sec France. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- L'achat de cartes de fidélité
- La charge afférente à la refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)
- La charge afférente à la mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)
- La rémunération des comptes courants intra-Groupe conformément à la convention de trésorerie liant les entités du Groupe 5 à sec.
- Les abandons de créances consentis et reçus des filiales du groupe 5asec.

Effectif au 31 décembre 2020

En nombre qu'équivalent temps plein (hors apprentis)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	41	
Employés	3	
Ouvriers	401	
TOTAL	463	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			846 254
TOTAL			846 254

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

- Financière Hygie
- SAS au capital de 18 331 611 euros
- 8 Rue du Sentier
- 75 002 Paris
- RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs partie d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec RIF calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises afférent au millésime 2018 représente un allègement futur d'impôt de 468 636 euros. Ce crédit d'impôt a fait l'objet d'une mobilisation au cours de l'exercice 2019.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
----------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---

A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

5 à Sec FRANCE	80.800	2.359 890	100%	2.796.516	2.796.516			3 981 53	-1 262 146	
----------------	--------	-----------	------	-----------	-----------	--	--	----------	------------	--

Participations (10 à 50 % du capital détenu)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

- Filiales non reprises en A:

a) Françaises										
b) Etrangères										

- Participations non reprises en A:

a) Françaises										
b) Etrangères										

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de l'exercice.

Crédit-bail et location financement

	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :	2 416 259	757 321	3 173 580
Amortissements :			
Cumuls des exercices antérieurs	1 767 525	553 691	2 321 216
Dotations de l'exercice	367 170	114 210	481 290
TOTAL	2 134 695	667 811	2 802 506
Redevances payées :			
Montants de l'exercice			511 295
TOTAL			511 295
Redevances restant dues :			
A 1 an au plus			288 315
Entre 1 et 5 ans			129 824
A plus de 5 ans			0
TOTAL			418 139
Valeur résiduelle :			
A 1 an au plus			
Entre 1 et 5 ans			
A plus de 5 ans			
TOTAL			0
Montant pris en charge dans l'exercice :			511 295

Autres engagements financiers

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de :

- 703 565 euros pour les créanciers ayant choisi l'option courte (15 % pour solde de tout compte) en date du 23 février 2021,
- 1 551 138 euros pour les créanciers ayant opté pour l'option longue (5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan).

5àsec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320,58 Euros
Siège social : 8 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES LE 23 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois Juillet à 10 heures 45, la société 5àsec Group, S.A.S. au capital de 16.916.759,19 € dont le siège est 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA représentant de la société Financière Hygie Présidente de 5àSec Group, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société Financière Hygie Présidente de la société 5 à Sec GROUP Présidente de la société 5àSec RIF.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- que Madame Martine AUDMOND et Madame Marie-Hélène DIDION membres du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale sont *absents et excusés.*

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations des membres du comité d'entreprise
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-
- Transfert du siège social au 20, Rue du Sentier, 75002 Paris et modification corrélative de l'article 4 des statuts
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres à un montant au moins égal à la moitié du capital social.
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

OB

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 6.302.480 € en report à nouveau.

L'associé reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

.....

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 8, Rue du Sentier, 75002 Paris, au 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, à compter du 26 Juillet 2021, l'associée unique décide en conséquence de substituer dans l'article 4 des statuts la nouvelle adresse à l'ancienne à compter du 26 Juillet 2021.

CINQUIEME DECISION

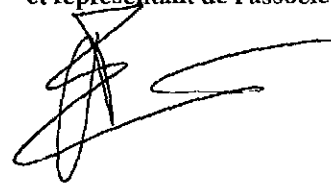
L'associé unique constate que les capitaux propres de la société à la clôture de l'exercice 2020 sont de nouveau supérieurs à la moitié du capital social.

SIXIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires, et notamment à l'effet de faire supprimer les mentions de non dissolution de la société par suite de la perte des capitaux propres.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique.

**M. Olivier BOCCARA Président de séance
et représentant de l'associé unique**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

5ASEC RIF

Société par actions simplifiée

8 RUE DU SENTIER, PARIS 75002, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

5ASEC RIF

Société par actions simplifiée

8 RUE DU SENTIER, PARIS 75002, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société 5ASEC RIF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5ASEC RIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la rubrique *Faits caractéristiques de l'exercice* de l'annexe des comptes annuels qui présente le contexte de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire et les impacts sur les comptes 2020 du plan de continuation approuvé par le Tribunal de commerce le 15 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES ANNUELS

en euros

5ASEC R I F

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 41878202500054

NAF : 9601B

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	4 558	4 162	396	874
Concessions, brevets et droits similaires	483 317	494 517	(11 200)	(7 713)
Fonds commercial	33 422 856	11 217 536	22 205 321	23 446 300
Autres immobilisations incorporelles	420 457	216 900	203 557	203 557
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	350 110	236 935	113 175	135 348
Installations tech., matériels et outillages industriels	5 440 735	4 834 093	606 642	689 798
Autres immobilisations corporelles	11 525 272	10 592 456	932 816	873 822
Immobilisations en cours	103 766		103 766	253 205
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	2 993 503		2 993 503	2 993 503
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	(402)		(402)	(402)
Prêts				
Autres immobilisations financières	992 713	57 488	935 225	768 906
TOTAL (I)	55 736 886	27 654 086	28 082 801	29 357 199
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	305 916		305 916	297 635
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	677 746	41 085	636 661	1 327 608
Autres	1 455 730		1 455 730	1 535 420
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres	6 932		6 932	6 932
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 021 604		1 021 604	2 319 592
<i>Charges constatées d'avance</i>	726 427		726 427	642 552
TOTAL (II)	4 194 354	41 085	4 153 269	6 129 738
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	59 931 241	27 695 171	32 236 070	35 486 937

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :20895320.58	20 895 321	22 702 832
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 666
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	434 260	434 260
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		144 333
Report à nouveau	(916)	(15 089 144)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(6 302 480)	(1 257 057)
Subventions d'investissement	135 000	
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 161 184	6 939 889
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	6 242	
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)	6 242	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	433 040	175 094
Provisions pour charges	(2 324)	
TOTAL (II)	430 716	175 094
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 964 071	4 929 877
Emprunts et dettes financières diverses	671	16 079 544
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	472 489	417 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 505 693	4 469 177
Dettes fiscales et sociales	3 141 779	2 459 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	553 227	16 039
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	16 637 929	28 371 954
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	32 236 070	35 486 937

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	700		700	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 035 345		16 035 345	24 694 734
Chiffre d'affaires Net	16 036 045		16 036 045	24 694 734
Production stockée				
Production immobilisée				25 000
Subventions d'exploitation reçues			32 121	194 603
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			50 049	264 557
Autres produits			9 316	20 657
TOTAL (I)			16 127 531	25 199 551
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 539	8 547
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 015 151	1 345 647
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(8 281)	19 945
Autres achats et charges externes *			11 275 701	11 766 245
Impôts, taxes et versements assimilés			713 831	696 421
Salaires et traitements			6 050 954	8 448 367
Charges sociales			1 492 989	2 134 523
Dotations aux amortissements sur immobilisations			618 756	659 065
Dotations aux provisions sur immobilisations				540 354
Dotations aux provisions sur actif circulant			35 895	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			162 234	210 347
TOTAL (II)			21 359 769	25 829 460
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			492 299	620 551
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(5 232 238)	(629 909)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			31	27
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			31	27
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			895 172	957 926
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			895 172	957 926
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(895 140)	(957 899)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(6 127 378)	(1 587 808)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 388	
Sur opérations en capital	3 325 929	312 464
Reprises sur provisions et transferts de charges	60 565	872 134
TOTAL (VII)	3 388 881	1 184 598
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 998 251	303 348
Sur opérations en capital	6 242	369 636
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 559 490	200 094
TOTAL (VIII)	3 563 983	873 079
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(175 102)	311 519
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		(19 231)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	19 516 444	26 384 175
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	25 818 924	27 641 233
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(6 302 480)	(1 257 057)

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 32236069.96 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -6302480.38 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Société « 5 à sec RIF » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016 -07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation suite à l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société, tel que décrit en note ci-après Faits caractéristiques.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées comme suit :

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de la valeur des fonds de commerce, ainsi que de malis techniques précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2021-2024 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	31/12/20	31/12/19
CAPEX	3% du CA	3% du CA
Frais de structure	3% du CA	3% du CA
Taux d'actualisation	11,82%	9,70%
Croissance à l'infini	1,6%	1%
Fiscalité	25,8 % sur la Valeur terminale	25% sur la Valeur terminale

Une revue avec la Direction Générale France a permis d'inventorier les sites en difficulté (ex : arrivée d'un concurrent, zone commerciale sinistrée, travaux.) et ceux pour lesquels un plan d'action a été initié (ex : lancement d'un projet love cost). Par ailleurs, la Direction considère que, pour les actifs récemment acquis, une période de deux ans est nécessaire pour mesurer les effets positifs de leur intégration au réseau (mise en œuvre de la politique marketing, politique prix, plan de rénovation éventuellement).

Dans les deux cas (mise en œuvre d'un nouveau projet ou acquisition récente), et dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d'usage, le Groupe procèdera à la mise sous observation du site pendant une période ne pouvant excéder deux ans.

A la suite du test de dépréciation, neuf magasins ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de 1 241 k€.

L'analyse de sensibilité est la suivante :

Montant en milliers d'euros :

		Taux d'actualisation						
		10,32%	10,82%	11,32%	11,82%	12,32%	12,82%	13,32%
Taux de croissance	1,50%	(958,1)	(1 064,5)	(1 163,4)	(1 252,7)	(1 333,6)	(1 407,4)	(1 474,9)
	1,55%	(953,7)	(1 057,4)	(1 157,1)	(1 247,1)	(1 328,6)	(1 402,9)	(1 470,9)
	1,60%	(950,0)	(1 050,2)	(1 150,8)	(1 241,4)	(1 323,6)	(1 398,4)	(1 466,8)
	1,65%	(946,3)	(1 042,9)	(1 144,3)	(1 235,8)	(1 318,6)	(1 393,9)	(1 462,8)
	1,70%	(942,5)	(1 035,6)	(1 137,9)	(1 230,0)	(1 313,4)	(1 389,3)	(1 458,7)

Par ailleurs, à la suite de la fermeture de 3 magasins (Paris Cler, François Mitterrand et Arconnay), la société a procédé à la reprise exceptionnelle des dépréciations associées pour un montant global de 1 148 K€, dépréciations qui portaient la valeur nette comptable de ces actifs à zéro. A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 33 422 K€, la dépréciation globale est de 11 218 K€.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Ces derniers sont immobilisés au coût de production et amortis selon la durée de vie estimée du projet, sur un délai maximum de 5 années. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de caisse P2WEB. Il s'agit des heures d'études et de mises au point effectués par les équipes "ABO". Ces frais de recherche et de développement s'intègrent plus largement dans le projet de développement de l'ERP " NAVISION " au niveau du Groupe.

Les autres durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

▪ Logiciels informatiques	de 2 à 7 ans
▪ Agencement des constructions	10 ans
▪ Matériel et outillage	de 2 à 10 ans
▪ Agencements, aménagements et installations	10 ans
▪ Matériel de transport	3 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
▪ Mobilier	de 7 à 8 ans

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Les dépôts de garantie versés à nos bailleurs ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle de 49.347 Euros correspondant au solde non justifié de ce poste.

III. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, ainsi que les frais accessoires.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

IV. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

V. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

VI. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Les provisions pour risques inscrites au bilan fin 2020, soit un montant de 430 K€ ont pour vocation de couvrir des contentieux sociaux. L'évaluation du risque encouru correspond à une appréciation de notre conseil sur ces différents contentieux engagés à cette date.

▪ Contrôles fiscaux :

La société 5 à SEC RIF a fait l'objet d'un contrôle de vérification de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au cours de l'année 2013. Ce contrôle de vérification a donné lieu à redressement pour un montant global de 292 K€, hors pénalités, régulièrement inscrit dans les comptes.

Ce contrôle de vérification donne actuellement lieu à contestation devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale sur deux points représentant 84 % des sommes réclamées. A fin 2020, la dette initialement provisionnée pour un montant de 292 K€ à fin 2013, s'établit à 178 K€.

VII. Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises :

Un produit à recevoir relatif à l'application du Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises a été comptabilisé pour un montant global de 456 K€ au 31 décembre 2018. Celui-ci a fait l'objet d'une mobilisation au cours de l'exercice 2019.

Comme pour les exercices précédents, le CICE a été principalement dédié au renouvellement de l'outil de production en lien avec les changements réglementaires de la profession du pressing et blanchisserie.

VIII. Crédit d'Impôt Recherche :

Aucun crédit d'impôt n'a été constaté au cours de l'exercice 2020.

La créance inscrite à l'actif du bilan associée au Crédit d'Impôt Recherche s'établit à un montant global de 11 K€. Elle n'a pas fait l'objet de mobilisation.

IX. ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 0.50 % (vs 0,75% en 2019), ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires iso vs 2019
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2014-2016 par sexe)

X. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Faits caractéristiques de l'exercice

▪ Activité

5àSec RIF, détenue à 100% et présidée par 5àSec Group, exploite une activité de holding et de blanchisserie-teinturerie, en France, à destination d'une clientèle « BtoC » (particuliers) et « BtoB » (professionnels). 5àSec RIF détient en direct les 101 magasins exerçant une activité de blanchisserie-teinturerie, au travers des 5 enseignes suivantes :

- 5àSec
- Bel & Blanc
- Le Tigre
- Henault Morel
- Baechler

Les magasins sont répartis principalement en région Parisienne, dans l'ouest de la France, en Alsace et en Lorraine et dans les environs de Marseille.

La société, qui emploie 467 salariés (ETP au 31 décembre 2020), a réalisé, au cours de l'exercice précédent, un chiffre d'affaires de 24 694 K€ pour un excédent brut d'exploitation de +495 K€ et, au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires 16 036 K€ pour un excédent brut d'exploitation de (4 475) K€.

Depuis 2017, la société a vu son chiffre d'affaires baisser en moyenne de 2% par an, lequel atteint 24,6 M€ en 2019, contre 25,6 M€ en 2017. Ce recul d'activité était principalement expliqué par les mouvements sociaux (« Gilets Jaunes » et grèves) qui ont pénalisé l'activité.

Son plan de redressement, sous la houlette du nouveau management, commençait à porter ses fruits, juste avant d'être stoppé net par la crise du Covid-19.

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à L'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

- **Plan de redressement opérationnel**

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrit dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ **Réduction du passif**

Le plan de redressement de 5àsec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui s'élève, à ce jour, à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ **Plan d'apurement du passif au niveau de la Société**

Le plan présenté par la direction au Tribunal de Commerce de Paris est le suivant :

- Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées estimées à 268 K€ ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, puis le solde sera honoré sur 12 mois.

- **Dettes fournisseurs**

Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement à l'adoption du plan par jugement devenu définitif, conformément à la Loi.

Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dès l'adoption du plan par jugement devenu définitif, le solde étant abandonné.

Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dès l'adoption du plan par jugement devenu définitif, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, sur 7 ans selon l'échéancier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, l'actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale.

- **Dettes fiscales et sociales**

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles à l'adoption du plan par jugement devenu définitif, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (option longue, comme ci-dessous).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

- **Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés**

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dès l'adoption du plan par jugement devenu définitif, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par les actionnaires et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

- **Apport de new money**

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (sous réserve de l'adoption du plan)

Il est prévu qu'il le fasse notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

Il a été envisagé, en vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, de procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part- Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro.

Les fusions des sociétés Confluence Pressing, Press 38, Sainte Foy Pressing, Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro ont été réalisées en date du 31 décembre 2020. La fusion de la société Part Dieu est intervenue le 22 juin 2021.

La société a présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris, le plan de redressement par continuation a été adopté le 15 décembre 2020.

▪ **Recapitalisation de la société 5asec RIF**

Dans le cadre des engagements du plan de redressement de la Société 5asec Rif, 5asec Group, associé unique, a procédé en date du 20 novembre 2020, constaté en date du 23 décembre suite à l'adoption du plan à :

- l'incorporation au capital de la Société d'une créance de compte courant de 14 388 774,98 euros, par élévation de la valeur nominale de 16 euros des 1 418 92 actions existantes,
- l'imputation sur le compte « report à nouveau » des montants inscrits (i) au compte « prime d'émission » soit 4.665,67 euros, et (ii) au compte « réserves disponibles » soit 144.333,16 euros, ces deux comptes étant ainsi ramenés à 0 euro, le compte « report à nouveau » étant ramené de -16.346.201,45 euros à -16.197.202,62 euros ;
- la réalisation définitive de la réduction du capital social d'un montant de 16.196.286,40 euros par imputation du « report à nouveau » débiteur à due concurrence, par voie de diminution de la valeur nominale des 1.418.927 actions existantes composant le capital social d'environ 26,1046 euros chacune à la fraction du capital ramené à une action, soit environ 14,7261 euros, le compte « report à nouveau » est alors ramené de -16.197.202,62 euros à -916,22 euros.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

- Exécution du plan de redressement par continuation :

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation,

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement le 23 février 2021.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date.

- Opérations de restructuration juridique :

Le 31 décembre 2020, Newpresspro, par voie de fusion, a absorbé les sociétés, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing puis, dans un second temps, 5àSec RIF a absorbé, par voie de fusion, les sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro. La fusion de la société Part Dieu est intervenue le 22 juin 2021.

- Acquisitions et cessions :

En date du 15 février 2021, la Société a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 13 avril 2021, la société a procédé à la cession d'un droit au bail sis à Neuilly (provenance de la société absorbée GSBC) puis, en date du 18 juin 2021, la société a procédé à la cession d'un fonds de commerce, sis à Meylan (provenance de la société absorbée Press38).

- Financement :

En mai 2021, la Société a sollicité une demande de prêt relais en attendant de recevoir les aides prévues dans le cadre du COVID. Le 1^{er} juin 2021, la société a ainsi perçu un prêt 1 500 k€ auprès du CODEFI.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	4 558		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 471 346		
TOTAL	35 475 904		
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	21 343		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	328 767		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	5 274 065		166 670
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	10 290 350		387 322
Mat. de transport	187 814		
Mat. de bureau et info., mobilier	647 928		11 859
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	253 205		
Avances et acomptes			
TOTAL	17 003 471		565 851
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 993 503		
Autres titres immobilisés	(402)		
Prêts et autres immobilisations financières	826 394		166 320
TOTAL	3 819 495		166 320
TOTAL GENERAL	56 298 871		732 171

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			4 558	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 144 716	34 326 630	
TOTAL		1 144 716	34 331 188	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			21 343	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			328 767	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			5 440 735	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			10 677 672	
Mat. de transport			187 814	
Mat. de bureau et info., mobilier			659 786	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		149 439	103 766	
Avances et acomptes				
TOTAL		149 439	17 419 883	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2 993 503	
Autres titres immobilisés			(402)	
Prêts et autres immobilisations financières			992 713	
TOTAL			3 985 815	
TOTAL GENERAL		1 294 156	55 736 886	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement	3 684	478		4 162
Autres postes d'immo. incorp.	705 324	6 092		711 416
TOTAL	709 008	6 570	(1)	715 578
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	193 419	22 173		215 592
Constructions sur sol d'autrui	21 343			21 343
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	4 584 266	249 826		4 834 093
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	9 453 893	312 889		9 766 782
Matériel de transport	181 693	5 832		187 525
Mat. de bureau et informatique, mobilier	616 683	21 465		638 149
Emballages récup. et divers				
TOTAL	15 051 298	612 185		15 663 484
TOTAL GENERAL	15 760 306	618 755		16 379 062

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges	175 094	318 040	60 094	433 040
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	175 094	318 040	60 094	433 040

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	11 123 879	1 241 449	1 147 792	11 217 536
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières	57 488			57 488

Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	5 191	35 894		41 085
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	11 186 557	1 277 343	1 147 792	11 316 109
TOTAL GENERAL	11 361 651	1 595 383	1 207 886	11 746 825
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		35 895		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		1 559 488	1 207 886	
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	992 713		992 713
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Personnel et comptes rattachés	97 449	97 449	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	287 203	287 203	
Impôts sur les bénéfices	10 735	10 735	
Taxe sur la valeur ajoutée	874 242	874 242	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	101 958	101 958	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	84 143	84 143	
Charges constatées d'avance	726 427	726 427	
TOTAL	3 852 617	2 859 903	992 713
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 828	1 828		
- à plus d'1 an à l'origine	4 962 243	4 962 243		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	671	671		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 505 693	6 417 878	54 390	1 033 425
Personnel et comptes rattachés	864 509	864 509		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 417 067	1 259 809	7 863	149 395
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	460 315	154 254	15 303	290 758
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	399 888	399 888		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	553 227	553 227		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 165 440	14 614 307	77 556	1 473 578
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 173	5 173
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 925 622	1 306 379
Dettes fiscales et sociales	1 381 783	1 385 646
TOTAL	3 312 578	2 697 198

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
51810000 Intérêts courus à payer	5 173	5 173
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	1 925 622	1 306 379
42810000 PROV 35 HEURES	62 865	57 591
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	648 512	698 983
42862000 PROV SUR PRIMES	93 900	174 264
42865000 prov ind CDD	9 435	9 435
43810000 PROVISION CHGES MODULATION	23 498	
43820000 Charges sociales sur congés à payer	199 058	211 379
43830000 CH SOC / primes	42 130	
43860500 ORGANISME SOCIAUX A PAYER	230 641	178 191
43861000 CH SOC / 35 HEURES		12 217
43862000 ch / prov ind CDD	2 642	2 642
43864000 C.I.L	27 310	38 883
43865000 TAXE APPRENTISSAGE	39 761	
44860000 Etat Charges à payer	2 031	2 063
TOTAL	3 312 578	2 697 198

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés		29 572
Autres créances	(26 397)	430 448
TOTAL	(26 397)	460 019

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
41800000 Clients Produits non encore facturés		1 259
41820000 Fae groupe		28 312
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	-26 397	430 448
TOTAL	(26 397)	460 019

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	726 427	642 552
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	726 427	642 552

Fonds commercial

	31/12/2019					31/12/2020		
Désignation	Achetés	Reçus en apport	TOTAL	Mise au rebut	Dotation	Achetés	Reçus en apport	TOTAL
Fonds de commerce	7 760 383	22 320	7 782 703	-138 000		7 622 383	22 320	7 644 703
Droit au bail	1 284 589		1 284 589			1 284 589		1 284 589
Droit d'entrée	150 762		150 762			150 762		150 762
Mali technique	0	25 352 125	25 352 125	-1 009 322		0	24 342 803	24 342 803
Valeur brute	9 195 734	25 374 445	34 570 179	-1 147 322		9 195 734	24 365 123	33 422 856
Dépréciation			-11 123 879	+1 147 321	-1 241 449			-11 217 535
Valeur nette comptable			23 446 300		-1 241 449			22 205 321

Les principales variations de la période concernent :

- La dépréciation constatée au titre des tests de valeur cf. Règles et méthodes comptables. I. Immobilisations corporelles et incorporelles.
- Suite de la fermeture de 3 magasins (Paris Cler, François Mitterrand et Arconnay), la société a procédé à sortie des malis techniques et des dépréciations associées.

A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 33 422 K€, la dépréciation globale est de 11 218 K€.

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 418 927	16	22 702 832
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	1 418 927	14,73	20 895 321

Dans le cadre des engagements du plan de redressement de la Société Sasec Rif, Sasec Group, associé unique, a procédé en date du 20 novembre 2020 à une conversion intégrale en capital de sa créance en compte courant (14 388 k€), suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Recapitalisation	Fin exercice
Capital Social	22 702 832		-1 807 511	20 895 321
Prime d'émission, de fusion, d'apport	4 666		-4 666	0
Réserve légale	434 260		0	434 260
Autres réserves	144 333		144 333	0
Report A nouveau	-15 089 144	-1 257 057	17 602 342	-916
Résultat 2019	-1 257 057	1 257 057	-1 257 057	
Résultat 2020				-6 302 480
TOTAL	6 939 889		14 388 775	15 026 184

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	700
Ventes de produits finis	
Prestations de services	16 035 345
TOTAL	16 036 345

Répartition par marché géographique	Montant
France	16 036 045
Etranger	0
TOTAL	16 036 045

Décomposition du résultat exceptionnel

La perte nette de -175 k€ de l'exercice est relative :

- Aux abandons consentis et reçus des filiales du groupe 5asec dans le cadre du plan de redressement par continuation des sociétés françaises : +1 849 k€
- Aux honoraires de conseil dans le cadre de la déclaration de cession de paiement du 28 avril 2020 : - 50 k€
- Aux dotations pour dépréciation des fonds de commerce et droits au bail -1 241 k€
- Aux dotations nettes pour litiges et contentieux sociaux : - 257 k€
- Aux régularisations nettes sur exercices antérieurs (fournisseurs, charges sociales) : -473 k€

La mise au rebut de fonds commerciaux associée aux reprises de dépréciation est sans impact en résultat, la valeur nette comptable de ces actifs étant nulle.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 se sont élevés à 58 779 euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-6 127 378	
Résultat exceptionnel (et participation)	-175 102	
Résultat comptable	-6 302 480	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
Provisions règlementées :	0
Autres :	0
TOTAL	0
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Contribution C3S	18 655
Effort construction	27 228
TOTAL	45 883
Amortissements réputés différés	
Déficit reportable en fin d'exercice	18 043 885

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

Entreprises liées et participations	
Titres de participation	2 796 516
Clients et comptes rattachés	470 030
Comptes courants - actif - courant	101 958
TOTAL ACTIF	3 368 504
Dettes fournisseurs	241 360
Factures non parvenues	1 225 955
TOTAL PASSIF	1 467 315
Coût des licences	-55 572
Personnel intérimaire	-1 268 305
Publicités	-133 791
Transports	-366
Company Cars	-2 799
Déplacements, missions	-6 992
Autres charges externes	-1 066 232
Intérêts payés sur C/C	-767 496
Autres intérêts	-23 240
Autres charges exceptionnelles	-1 476 571
B2B revenus	453 755
Autres produits	119 526
Intérêts reçus sur C/C	31
Autres produits exceptionnels	3 325 927
TOTAL RESULTAT	-902 125

La société 5 à Sec RIF réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5 à Sec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale France, à savoir l'entité 5 à Sec France. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- L'achat de cartes de fidélité
- La charge afférente à la refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)
- La charge afférente à la mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)
- La rémunération des comptes courants intra-Groupe conformément à la convention de trésorerie liant les entités du Groupe 5 à sec.
- Les abandons de créances consentis et reçus des filiales du groupe 5asec.

Effectif au 31 décembre 2020

En nombre qu'équivalent temps plein (hors apprentis)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	41	
Employés	3	
Ouvriers	401	
TOTAL	463	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			846 254
TOTAL			846 254

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

- Financière Hygie
- SAS au capital de 22.360.950 € euros
- 8 Rue du Sentier
- 75 002 Paris
- RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs partie d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec RIF calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises afférent au millésime 2018 représente un allègement futur d'impôt de 468 636 euros. Ce crédit d'impôt a fait l'objet d'une mobilisation au cours de l'exercice 2019.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
5 à Sec FRANCE	80.800	2.359 890	100%	2.796.516	2.796.516			3 981 53	-1 262 146	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de l'exercice.

Crédit-bail et location financement

	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :	2 416 259	757 321	3 173 580
Amortissements :			
Cumuls des exercices antérieurs	1 767 525	553 691	2 321 216
Dotations de l'exercice	367 170	114 210	481 290
TOTAL	2 134 695	667 811	2 802 506
Redevances payées :			
Montants de l'exercice			511 295
TOTAL			511 295
Redevances restant dues :			
A 1 an au plus			288 315
Entre 1 et 5 ans			129 824
A plus de 5 ans			0
TOTAL			418 139
Valeur résiduelle :			
A 1 an au plus			
Entre 1 et 5 ans			
A plus de 5 ans			
TOTAL			0
Montant pris en charge dans l'exercice :			511 295

Autres engagements financiers

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de :

- 703 565 euros pour les créanciers ayant choisi l'option courte (15 % pour solde de tout compte) en date du 23 février 2021,
- 1 551 138 euros pour les créanciers ayant opté pour l'option longue (5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan).